



## CAHIER DES CHARGES DU CHALLENGE REGIONAL BFC

1. L'organisateur devra respecter le nombre d'épreuves prévues dans le challenge.
2. Les épreuves suivies des podiums se terminent au plus tard à 16h30.
3. Sur l'épreuve GPM, l'organisateur devra prévoir au minimum 2 bénévoles/arbitres/éducateurs pour classer les jeunes à chaque passage sur la ligne GPM qu'il aura au préalable distinctement signalée et marquée au sol.  
Des grilles de classement seront mises à disposition des organisateurs et devront être remises à la fin des épreuves à un membre de la commission jeune ou à l'adresse mail [mattam70@hotmail.fr](mailto:mattam70@hotmail.fr)
4. Les sprints devront être courts (60 à 150m) et devront être faits avec une cellule de chronométrage (location possible de 75€+120€ de caution, auprès du CD25 à l'adresse mail suivante : [contact.cd25@gmail.com](mailto:contact.cd25@gmail.com))
5. Privilégier les CLM individuels pour les catégories U13 et U15, possibilité pour les autres catégories si le circuit le permet.
6. Le classement de chaque épreuve et le classement général devront être envoyés à la commission jeune dans un délai de 48h.
7. Arbitrage et résultats : l'organisateur et les arbitres devront communiquer les résultats selon le fichier EXCEL préconisé par le FFC dont ci-après une vision :

### TABLEAU DE CLASSEMENT

Fédération Française de Cyclisme - Comité Régional de Bourgogne Franche-Comté

Société organisatrice :

Catégorie :

Titre de la course :

Date de l'épreuve:



gagnés (Réservé CR)	Place	dosant	Nom du coureur	Équipe - Société	Nation	n° de licence	Série	Temps	
								Moyenne du 1er :	km/h

Les parties surlignées en jaune sont obligatoires.